

Communauté de Communes
du Val de Drôme en Biovallée
Ecosite – 96, rondes des alisiers – CS331
26400 EURRE / Tél. : 04-75-25-43-82

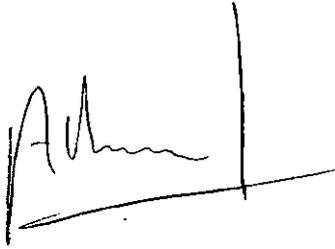
DELIBERATION
14 / 04-04-23 / C

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL :

- Valide la nouvelle grille tarifaire à compter du 05/04/2023 ;
- Autorise le Président à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération

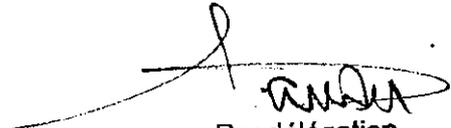
Le Secrétaire de séance

Robert ARNAUD



Le Président

Jean SERRET



Par déléation
la Vice-Présidente
Christine MARION

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

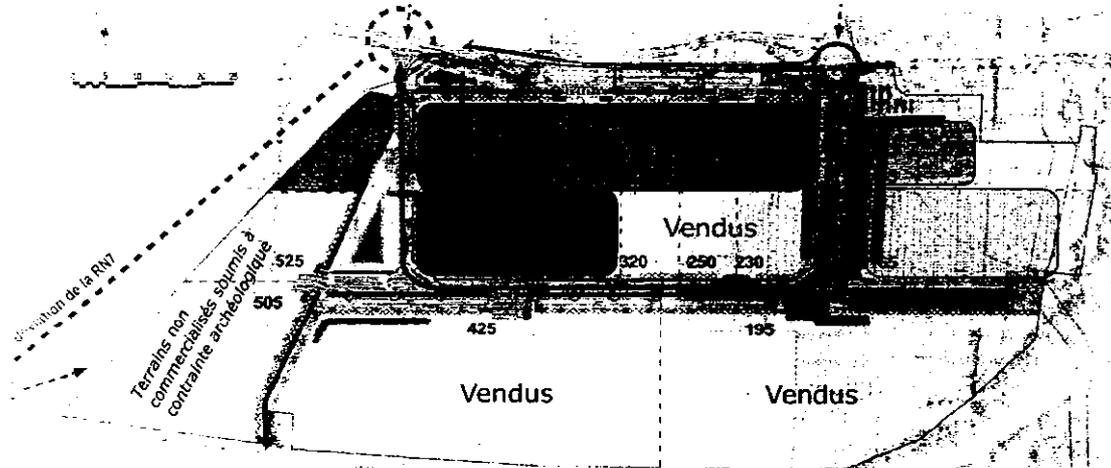
Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : - 4 MAI 2023

Prix de vente des parcelles économiques Parc d'activités de la Confluence

Il est proposé de commercialiser les terrains aux prix suivants :

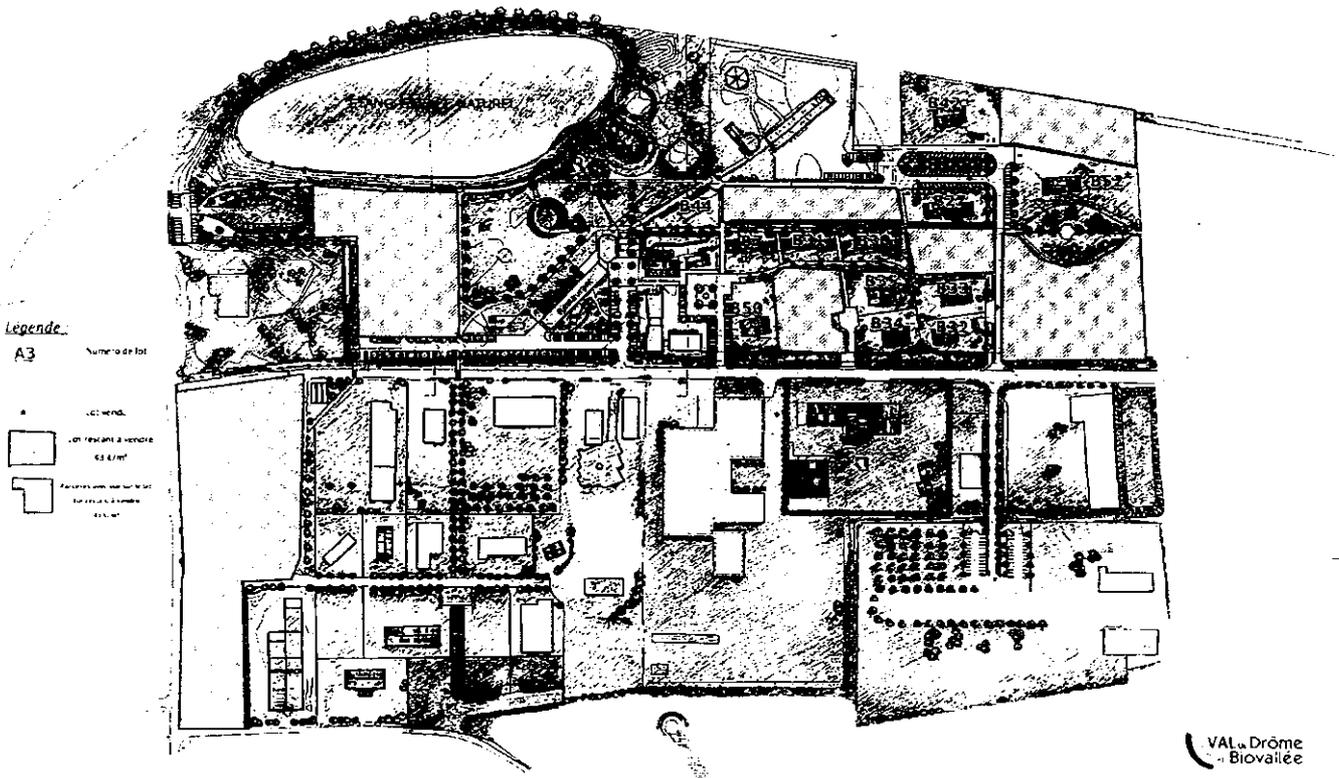


- Zone 1 : 50 €/m²
- Zone 2 : 53 €/m²
- Zone 3 : 60 €/m²

Activité de réception en préfecture
 026-2420025-20220044-1-02-14-23-0-0E
 Date de réception préfecture : 27/02/2023
 M. L. 104/04/23/C

EC SITE

Val de Drôme

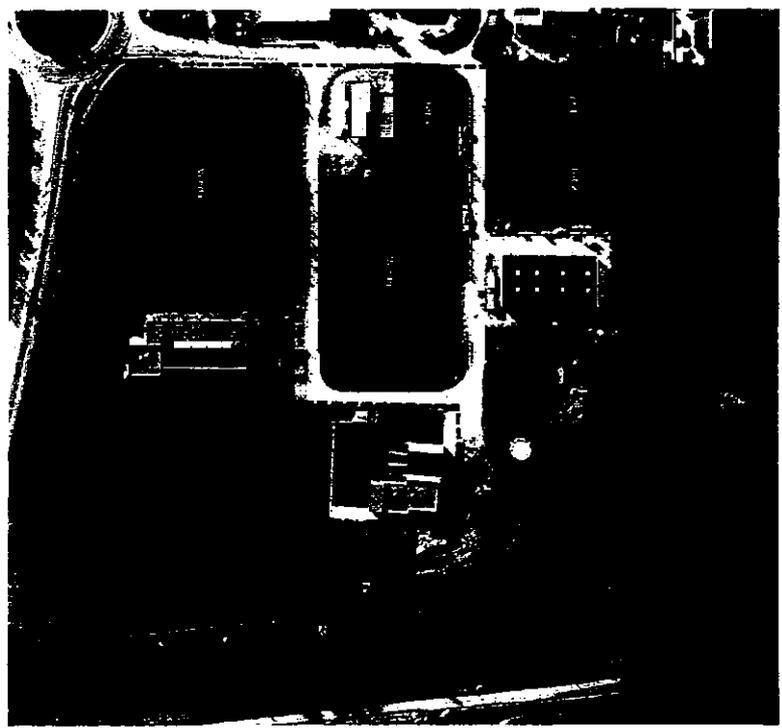


VAL Drôme
Biovallée

Activité de réception en préfecture
 026-2420025-20220044-1-02-14-23-0-0E
 Date de réception préfecture : 27/02/2023

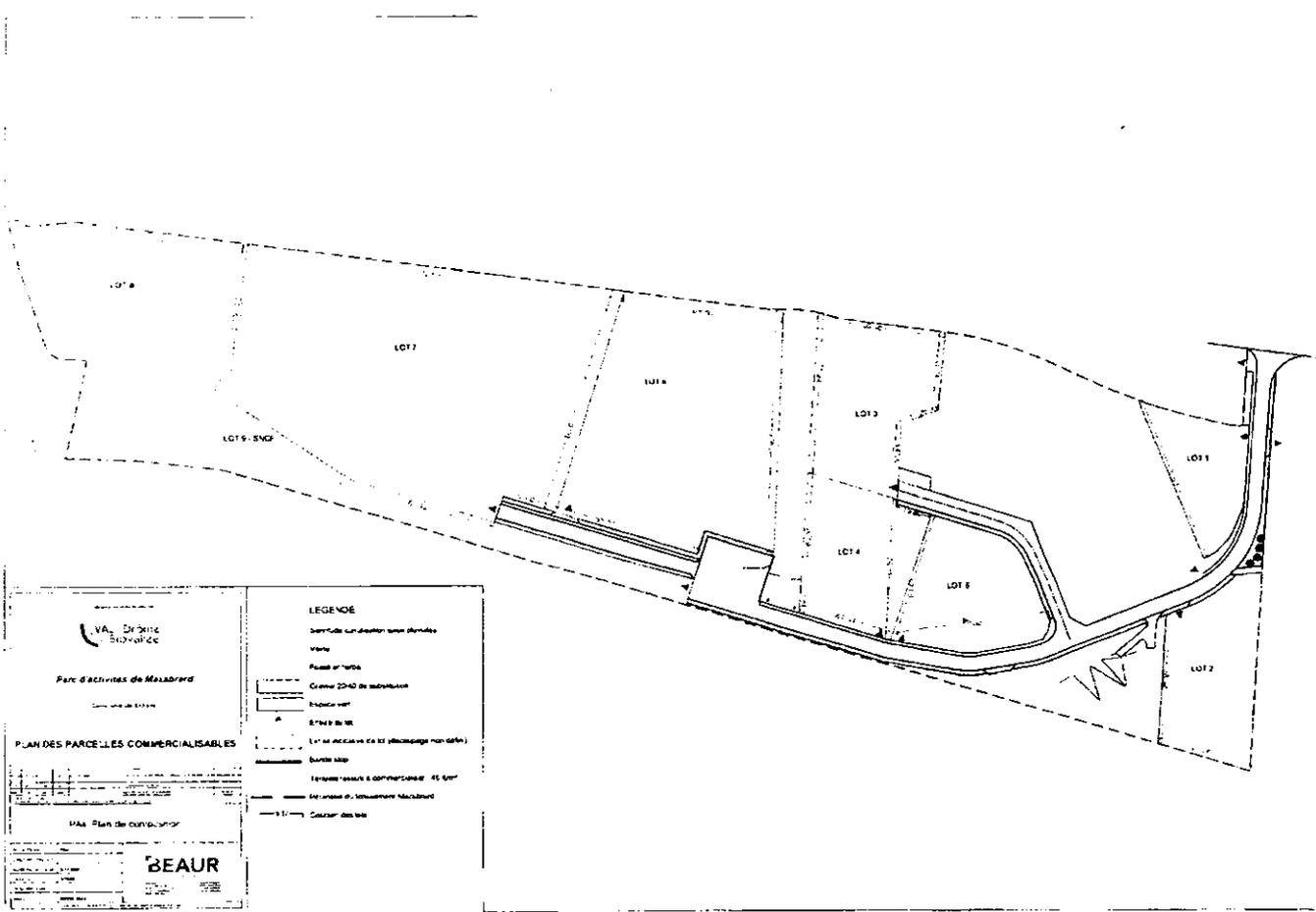
Prix de vente des parcelles économiques Parc d'activités des Grandes Vignes

Il est proposé de commercialiser les terrains aux prix suivants :



- Terrains restants à commercialiser
- Périmètre du parc d'activités

40 €/m²



CHAMPGRAND

PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT

PROJET DE LOI N° 2002-270

Etat	1/2000
Scale	1/2000
Date	2002

PROJET DE LOI N° 2002-270

- LEGENDA
- Zone d'habitat individuel
 - Zone d'habitat collectif
 - Zone d'habitat mixte
 - Zone d'habitat rural
 - Zone d'habitat agricole
 - Zone d'habitat forestier
 - Zone d'habitat industriel
 - Zone d'habitat commercial
 - Zone d'habitat administratif
 - Zone d'habitat public



Acte de réception en préfecture
Date de réception en préfecture : 27/04/2003

Acte de réception en préfecture
Date de réception en préfecture : 27/04/2003

